

L'En'robé

Bulletin d'information des salariés des cabinets d'avocats n°171

Quelques florilèges

Nous envoyons l'enrobé aux cabinets d'avocats par FAX. L'objectif est d'informer les salarié.e.s de ce qui se passe dans la branche et au niveau interprofessionnel quand ceux-ci sont concerné.e.s. Hormis ces dernières semaines et ce depuis le 5 décembre, le nombre de fax dépasse rarement un par mois en simple recto.

Pourtant certains employeurs en sont irrités et n'hésitent pas à nous faire en retour quelques remarques ou schémas dignes à n'en pas douter de conclusions qu'ils sont capables d'écrire.

Du cabinet de maître Ronald Sarah:

« Ferme ta queule connards de syndicalistes de merde »

Prose à l'évidence très argumenté concernant notre appel à la mobilisation du 9 janvier.

C'est un cabinet dont une des spécialités est le droit du travail...

Le texte du cabinet de maître Myriam Marchi est sans nul doute beaucoup plus sobre puisque l'on y trouve :

« 2ème avertissement avant plainte. Stp pub »

C'est aussi une conception particulière du dialogue social.

Il en est de même concernant le cabinet Peneau-Descourbes qui écrit « *vive l'âge pivot à 70 ans* ». Les salariés apprécieront...

Enfin, nous avons gardé le meilleur pour la fin. Le cabinet JM Cabrespine du barreau de Toulon semble connaître quelques problèmes existentiels.

Il nous transmet à cette fin le dessin ci-contre :

Et pourtant les employeurs des cabinets d'avocats sont aussi contre cette réforme ... comprenne qui pourra.

Nous en informons bien entendu le bâtonnier.

Pour recevoir les bulletins sur votre boîte mail personnelle, il suffit d'envoyer un courriel à fsetud@cgt.fr avec la mention « *Avocats* »

